



Achat suite mauvais conseil du vendeur

Par **magalylm67**, le **21/05/2015** à **09:13**

Bonjour,

J'ai acheté hier un poste pour ma voiture à norauto.

N'y connaissant pas grand chose j'ai demandé conseil à un vendeur, lui précisant mes attentes. Arrivée à la maison, le poste ne correspondait pas à mes attentes.

Le responsable refuse de rembourser.

Quels sont mes recours?

Cordialement,

Par **moisse**, le **21/05/2015** à **09:18**

Bonjour,

Aucun recours.

Pire même le vendeur admonesté par son employeur, va déclarer "je lui avais bien dit que ce n'était pas cela qu'il fallait, mais il s'est entêté".

Il faudrait démonter une incompatibilité entre cet appareil et votre véhicule, ce qui est peu probable.

Par **magalylm67**, le **21/05/2015** à **16:30**

Après une petite enquête il s'avère que le pseudo vendeur n'est pas vendeur, mais monteur de pneus... et qu'au final il n'y connaît pas grand chose ... le vrai vendeur ayant été en repos... naturellement à aucun moment il me l'a dit...je trouve ca intolérable.

Par **moisse**, le **21/05/2015** à **17:07**

Malheureusement votre enquête ne débouche sur rien.

En effet ce monteur, qui peut parfaitement être compétent en accessoires auto, ne fait que se conformer aux instructions de son employeur en effectuant de la vente.

Quant au vrai vendeur auto, ses grandes qualités sont en général de vendre ce qu'il a de plus cher possible et pas forcément ce dont vous avez besoin.

C'est pour cela qu'il pose la question; quel est votre budget ? au lieu de qu'est-ce que vous voulez écouter ?